

PROJET PEDAGOGIQUE

Mercredis 2023-2024

Dangé Saint Romain

Pouts Ou Pottou

9, rue des Ecoles – 86220 INGRANDES-SUR-VIENNE Port : 07.84.08.06.34

Mail: ingrandesalsh@gmail.com

SOMMAIRE

INTRODUCTION 1	
PRESENTATION DE L'ORGANISATEUR2	
LES INTENTIONS ÉDUCATIVES	
Le projet éducatif	3
Le projet pédagogique	3
PLAN MERCREDI4	
PRESENTATION DE LA STRUCTURE ET DE SON CONTEXTE 5	
Statut de l'organisateur	5
Présentation de la structure	5
FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE 6	
Journée type	6
Organisation	9
Transport	10
10	
PRESENTATION DU PERSONNEL	
Présentation de l'équipe	
Organigramme	12
LES MOYENS DE COMMUNICATIONS13	
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES14	
EVALUATION ET FORMATION16	
Formation de l'équipe	16
Evaluation aunrès des enfants	16

INTRODUCTION

Bonjour à tous,

Nous voici ensemble pour travailler à l'Accueil de Loisirs situé à Ingrandes-Sur-Vienne. Le projet pédagogique nous accompagnera tout au long des mercredis en période. Il nous servira de fil conducteur pour l'organisation et le bon déroulement du séjour, en complément du règlement intérieur et de la réglementation Jeunesse et Sport en vigueur (DSJSCS).

Bonne lecture!

L'EQUIPE DE DIRECTION

PRESENTATION DE L'ORGANISATEUR

La commune de Dangé-Saint-Romain est située au nord du département de la Vienne, à la limite de l'Indre et Loire.

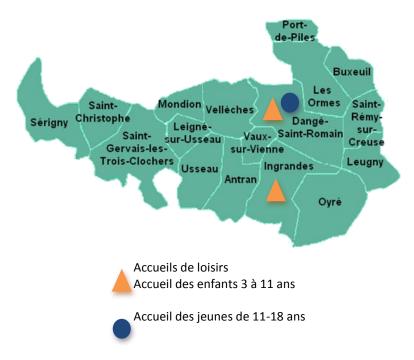
De fin 2012 à fin 2016, la commune de Dangé-Saint-Romain a fait partie de la Communauté de Communes « les Portes du Poitou » qui comprenait 17 communes rurales et périurbaines.

Depuis le 01 Janvier 2017, elle a intégré la « Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais » (CAPC) appelé à ce jour « Le Grand Châtellerault ».

Suite à la non-reprise par la CAPC de la compétence enfance jeunesse – ALSH, la commune de Dangé-Saint-Romain a accepté, par délibération du 20 Octobre 2016, d'exercer la compétence ALSH pour les communes de l'ex territoire des « Portes du Poitou ».

Elle comprend les communes suivantes :

- > ANTRAN
- **BUXEUIL**
- > DANGE-SAINT-ROMAIN
- > INGRANDES-SUR-VIENNE
- ➤ LEIGNE-SUR-USSEAU
- > LES ORMES
- LEUGNY
- MONDION
- OYRE
- PORT-DE-PILES
- > SAINT-CHRISTOPHE
- SAINT-GERVAIS-LES-TROIS-CLOCHERS
- > SAINT-REMY-SUR-CREUSE
- SERIGNY
- **➤** USSEAU
- VAUX-SUR-VIENNE
- VELLECHES



La commune de Dangé-Saint-Romain exerce de plein droit la compétence enfance jeunesse en lien avec un comité de pilotage intercommunal dans les domaines suivants :

- > Organisation et gestion d'accueil et d'animations pour les enfants de 3 à 18 ans :
 - un accueil extrascolaire durant les vacances scolaires
 - un accueil périscolaire les mercredis après-midi
- Soutien aux associations, en particulier à l'Association des Familles Rurales uniquement dans le cadre d'un conventionnement avec la Caisse d'Allocations Familiales.

LES INTENTIONS ÉDUCATIVES

Le projet éducatif

Consciente de l'importance de la place des jeunes dans la vie locale, la Commune a mis en place un comité de pilotage composé de référents des communes de l'ex Communauté de Communes.

En concertation avec les acteurs jeunesse, elle a élaboré un nouveau projet éducatif et y a édicté les intentions éducatives qu'elle souhaite voir développer sur son territoire. Le Projet Educatif repose ainsi sur 7 grands principes

- Développer l'autonomie des enfants et des jeunes dans le respect des besoins et caractéristiques de chaque âge.
- Favoriser la tolérance, la solidarité, l'expression et développer le respect de soi et des autres
- Favoriser les échanges intergénérationnels.
- Rendre l'enfant et/ou l'adolescent citoyen par l'apprentissage, l'expérimentation.
- Favoriser et accompagner l'accès au plus grand nombre aux activités culturelles, physiques et de loisirs.
- Permettre à l'enfant d'être au cœur du projet (besoin, rythme, envie ...)
- Découvrir et utiliser les ressources du territoire en favorisant sa découverte

Le projet éducatif s'inscrit dans une phase de développement autour de trois axes :

- Offrir des accueils accessibles à tous avec une politique tarifaire adaptée,
- Accueillir les enfants de 3 à 18 ans,
- Être au plus proche de la population par la mise en place de transport.

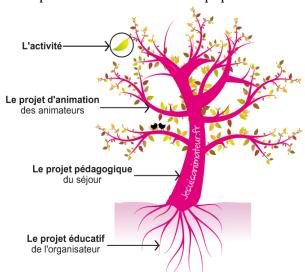
Le projet pédagogique

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement de l'accueil de loisirs et sert de référence tout au long de l'action.

Le projet permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il aide à construire les démarches pédagogiques. Les préoccupations de l'organisateur y sont repérées.

Le projet pédagogique décline des conditions de mise en œuvre du projet éducatif. Il traduit l'engagement d'une équipe dans un temps et un cadre donné. Il annonce la manière dont on souhaite accueillir l'enfant et le jeune.

Le projet pédagogique (représenté par le tronc) est rédigé par le directeur en concertation avec les animateurs. Il précise les objectifs du séjour et les moyens mis en œuvre pour les atteindre. Ce projet sera spécifique à un séjour donné, à une période donnée et à une équipe donnée.



PLAN MERCREDI



Depuis le mois de septembre 2023, l'accueil de Loisir d'Ingrandes-sur-Vienne a intégré le dispositif « plan mercredi ».

Le projet de l'accueil périscolaire du mercredi est intégré dans le projet éducatif territorial et figure en annexe de ce dernier.

Il tient compte de la place du mercredi comme temps de relâche dans la semaine : la spécificité du mercredi est bien présente dans le projet qui veille aux rythmes de vie des enfants, à leurs envies et à leur fatigue.

Objectifs

- La compréhension et la cohérence des différents temps de l'enfant
- L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)
- Mise en valeur de la richesse des territoires
- Le développement d'activité éducatives de qualité



Statut de l'organisateur

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'Accueil de Loisirs d'Ingrandes-sur-Vienne est géré par la mairie de Dangé-Saint-Romain. Auparavant, La structure dépendait de la communauté de Communes « Les Portes du Poitou », tout comme les deux autres Accueils de Loisirs du territoire (ALSH 3/11 ans et CAP Jeunes 12/18 ans situés à Dangé-Saint-Romain).

Présentation de la structure

L'Accueil de Loisirs d'Ingrandes se situe au 9, rue des écoles, 86220 Ingrandes-sur-Vienne. Il a une capacité d'accueil de 52 places. La structure dispose d'une salle supplémentaire mise à disposition par la mairie d'Ingrandes-sur-Vienne permettant de répondre à un plus grand nombre de demande d'inscription.

On y accueille les enfants tous les mercredis de 7h00 à 19h00.

La structure dispose de :

- Plusieurs salles d'activités (dont deux dédiées à l'accueil des enfants âgés de 3 à 5 ans, avec du mobilier adapté à leur taille)
- Un coin bibliothèque
- Une salle animateur (cuisine, matériel...)
- Une salle de la garderie d'Ingrandes-sur-Vienne (la salle bleue)

- Un coin dinette, poupées, jeu de construction...
- Deux espaces extérieurs (une cour à l'avant du bâtiment, et un espace pelouse avec une table de ping-pong à l'arrière)
- Le réfectoire (mise à disposition de la cantine scolaire par la mairie d'Ingrandes-sur-Vienne)
- ➤ Un bureau

La proximité du gymnase, de la bibliothèque, du cinéma, de la maison des associations ainsi que de plusieurs espaces verts comme le « Lac du Gros Caillou » et « les bords de vienne » offrent également de nombreux atouts aux animateurs, pour diversifier leurs activités et proposer des activités physiques sportives ou encore culturelles, dans des lieux sécurisés. Le centre aquatique de Saint-Gervais-Les-Trois-clochers est également proche de l'Accueil de Loisirs.





FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

<u>Iournée type</u>

HORAIRES	ACTIVITES POUR LES 3-6 ANS	ACTIVITES POUR LES 7-11 ANS
07h00-09h00	Accueil des familles	
09h00-09h15	Règles de vie avec les enfants 1 à 3 fois par semaine	
09h15-10h30	Activités (2 animateurs = 2 activités)	Gymnase
10h30-11h45	Gymnase	Activités (2 animateurs = 2 activités)
11h45-13h	Repas (1er service 3-6 an	s 11h45 – 2 ^{ème} service 7-11 ans 12h)
13h00-14h00	Sieste à 13h30 pour les 3-4 ans et/ou jeux ; temps libre	
14h00-16h00	15h30 : fin de la sieste / Temps calme (15-30min) + Activités	
15h45-16h00	Rangement de	es activités et des salles
16h00-16h30	Goûter + rangement	
16h45-19h00	Accue	eil des parents

Accueil des enfants

Le temps d'accueil du matin s'effectue de 7h00 à 9h00. Un animateur référent est en charge d'accueillir les familles qui peuvent désormais rentrer dans le centre. Cet animateur doit être disponible, à l'écoute des familles et aider dans ce moment de séparation. Il note également l'arrivée de chaque enfant, ainsi que les informations importantes à transmettre à l'équipe de Direction.

Inscriptions à la demi-journée :

	Arrivée des enfants	Départ des enfants
Matin sans repas	7h00 - 9h00	11h40 (3-6 ans) / 12h00 (7-11 ans)
Matin avec repas	7h00 – 9h00	13h15
Après-midi sans repas	13h15	16h45 - 19h00
Après-midi avec repas	11h40 (3-6 ans) / 12h00 (7-11 ans)	16h45 - 19h00

L'accueil en demi-journée est organisé uniquement les mercredis des périodes scolaires. Durant les vacances les inscriptions se font à la journée sauf exception pour les enfants du groupe de 3-4 ans.

Le soir, l'accueil des parents se fait de <u>16h45 à 19h00</u> avec 1 animateur référent. Il les accueillera et fera un retour sur la journée (activité, comportement, etc...).

Les enfants peuvent partir uniquement avec les personnes autorisées (une autorisation parentale est signée au moment de l'inscription). Nous nous réservons le droit de demander une pièce d'identité à toute personne venant chercher un enfant.

La vie au centre

Les règles de vie



Les règles de vie ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et devoirs. Elles sont le plus souvent négociées et établies en début de période.

Afin qu'elles soient adaptées à l'âge des enfants, elles seront mises en place de façons différentes dans chaque groupe.

Les règles de vie seront rappelées si besoin afin de bien redéfinir le cadre.

Le repas

Le temps de restauration doit permettre aux enfants de se détendre, de récupérer, de bien se nourrir, mais il doit aussi contribuer à leur équilibre tout en respectant leur rythme individuel. Ce temps contribue également à l'apprentissage des relations de groupe, de l'autonomie et des règles de vie en collectivité.

Avant le repas, les animateurs rappellent les règles d'hygiène (aller aux toilettes, se laver les mains...).

Le repas s'organise en deux 2 services, dans un premier temps les <u>3-6 ans (11H45) puis les 7-11 ans (12H)</u>. Le réfectoire comporte deux salles.

Le premier service mangera dans une petite salle, sur des tables rondes adaptées à leur âge et le deuxième service dans une seconde salle, sur des tables hautes et rectangulaires.



Le cantinier aura pris le temps de disposer le nombre de couverts nécessaire. Les enfants pourront choisir leur place. Une fois les enfants installés, les enfants de 7 à 11 ans se déplaceront uniquement pour aller se servir l'entrée et le plat de résistance table par table. Ils attendront que la table soit entièrement servie pour commencer à manger.

A la fin du repas, les couverts et les assiettes seront mis, par chaque enfant, sur le chariot ainsi qu'un sceau pour jeter les déchets.

Les animateurs mangeront à la même table que les enfants.

Les repas seront livrés et préparés en liaison froide.

La sieste

A 13h30, les petits vont à la sieste. La salle doit être préparée en amont (préparation des lits, rideaux tirés) par l'animateur chargé de surveiller le temps de sieste.



A partir de 15h30, le réveil se fait progressivement en respectant le rythme de chacun. Les enfants qui le souhaitent peuvent se lever et aller retrouver les autres.

Les draps sont changés tous les mercredis.

Les animations

Elles se déroulent le matin de <u>09h15 à 11h45</u> et l'après-midi, de <u>14h00 à 15h45</u>. Chaque animateur présentera une activité différente, afin de laisser le choix aux enfants de se diriger vers celle qu'il préfèrera. Cela permettra également de réguler le groupe et de faciliter l'organisation de l'activité.

Pendant une journée de préparations, les animateurs auront défini un thème. Certaines activités seront proposées et d'autres seront choisies avec les enfants.

Le gymnase est accessible de <u>9h15 à 12h00</u>. Ceci afin d'inclure des temps sportifs lors des animations. Chaque jour un animateur sera chargé de mettre en place un jeu pour son groupe. Il peut y avoir des petits ou des grands groupes.

Il faudra alterner des moments plus intenses avec des temps calmes.

Afin de respecter les besoins de chaque enfant, les journées des plus petits seront organisées de manière différente (sieste, temps calme, activités courtes...).





Organisation

Pour une organisation optimale, l'Accueil de Loisirs fonctionne par période et par thème. Des réunions de préparations auront lieu en amont pour préparer ces différentes périodes. Ces réunions sont obligatoires, aucune absence, sauf circonstances exceptionnelles (maladie, accident...) ne seront acceptées.

Des réunions intermédiaires (bilan, recadrage, évaluation) pourront avoir lieu si nécessaire.

L'animateur doit prévoir et préparer ses <u>activités à l'avance</u> : d'une part pour être sûr que cela fonctionne et d'autre part pour avoir le matériel nécessaire.

Des activités manuelles et sportives devront être proposées aux enfants, en plus des activités culturelles et de loisirs.

De plus, une activité de secours sera à prévoir en cas de mauvais temps (si activité extérieure) ou de contre temps (dernière minute).

C'est l'enfant qui fait, pas l'adulte! Chaque activité ne veut pas forcément dire un objet à ramener et une activité peut durer plusieurs jours.

Afin de respecter des locaux et le lieu de vie, <u>le rangement et le nettoyage font partie intégrante de l'activité</u>.

Chaque enfant participera à l'élaboration, la préparation et la mise en œuvre de l'activité et plus généralement à tout acte de la vie quotidienne. Chaque jeune apportera son savoir-faire et son vécu dans l'organisation d'activités communes.

Les animateurs seront présents dans toutes les démarches initiées par les jeunes. Leur rôle sera dominant pour le bon déroulement des mercredis en aidant par exemple les plus timides à s'exprimer.

Les enfants et les adultes seront partie prenante dans l'organisation du centre.

Les modalités administratives du centre figurent dans le règlement intérieur qui est distribué à tous les parents et aux membres de l'équipe d'animation. Ce dernier est aussi affiché dans la salle d'accueil. Nous sommes tenus de nous y conformer.





Afin de faciliter l'organisation du groupe, 4 groupes sont mis en place :

3-4 ans: 2 animateurs
5-6 ans: 2 animateurs
7-8 ans: 1 ou 2 animateurs
9-11 ans: 1 ou 2 animateurs

A partir du mois de décembre, nous accueillerons un jeune stagiaire pour un BAC Animation qui est présent tous les mercredis de l'année mais qui ne fait pas partie du taux d'encadrement.

Transport

L'accueil de loisirs dispose de 2 minibus pour assurer le transport des enfants des communes du territoire entre leur domicile et l'accueil de loisirs.

Actuellement, les trajets sont effectués le matin et le soir. Ils servent aussi pour les déplacements vers les lieux d'activités et de sorties.

LE RESPECT DE LA SECURITE EST PRIMORDIAL, NOTAMMENT POUR LES DEPLACEMENTS À L'EXTERIEUR DU CENTRE!





PRESENTATION DU PERSONNEL

Présentation de l'équipe

L'équipe se compose de deux directeurs, d'une directrice adjointe et d'un animateur permanent. En période de forte influence, la direction fait appel à des animateurs vacataires soucieux du respect du projet éducatif de la collectivité et du projet pédagogique de la structure.

DIRECTEURS - CHAUMONT Justine et PICAULT Ludovic :

Justine est titulaire d'un BAFA et d'un BPJEPS Animation Sociale. Elle est en formation UC de direction (d'octobre 2023 jusqu'en mai 2025)

Sa formation se déroule au CPA Lathus-Saint-Rémy

Ludovic est titulaire du BAFA et du BPJEPS LTP.

- ▶ Ils sont garants des orientations définies dans le Projet Educatif et Pédagogique.
- ➤ Ils sont responsables au regard de la loi : Ils veilleront donc à la bonne application des règles de sécurité, d'hygiène et de moralité.
- Ils représentent l'institution auprès des autorités et de la population extérieure.
- ➤ Ils animent l'équipe d'animation et en assure la formation.

DIRECTRICE ADJOINTE - LACOUX Lorine

Lorine est titulaire du BAFA et est en contrat d'apprentissage BPJEPS LTP (de novembre 2022 jusqu'en avril 2024)

Sa formation se déroule au CPA Lathus-Saint-Rémy

- > Elle travaille en partenariat avec la directrice et la secondent dans son action.
- Elle coordonne l'équipe d'animation et veille au respect du projet.
- Elle est l'intermédiaire entre l'équipe d'animation et la direction en ce qui concerne le suivi du projet pédagogique.
- Elle a un rôle de formation des animateurs et de suivi des animateurs stagiaires.

ANIMATEUR PERMANENT – CAGÉ Bastien

Bastien est titulaire du BAFA.

LES ANIMATEURS VACATAIRES:

Ils sont titulaires du BAFA, stagiaires BAFA ou non diplômés :

- Ils sont placés sous l'autorité de la directrice.
- ➤ Ils ont un rôle primordial auprès des enfants : ils sont des référents et doivent donc à ce titre montrer l'exemple.
- ➤ Ils font le lien entre les jeunes et les parents dans le cadre de l'animation.
- ➤ Ils sont garants et porteurs des orientations du projet pédagogique.
- ➤ Ils s'impliquent dans le fonctionnement global du centre et à la prise en compte du patrimoine (respect du matériel, des locaux, de l'environnement ...)
- ➤ Ils associent les jeunes à l'organisation de l'animation, des activités et de la vie du centre.
- Ils doivent être présents à l'accueil et au départ des enfants.

L'ASSISTANT SANITAIRE:



C'est un animateur titulaire du PSC1 ou du SST. C'est un référent pour les enfants.

Il intervient par une action de prévention dans tous les domaines de la vie collective (rythme de vie, repas, préparation des activités ...) et veille à la santé physique et morale des enfants.

Il réalise les soins élémentaires, administre les traitements prescrits par le médecin local ou traitant.

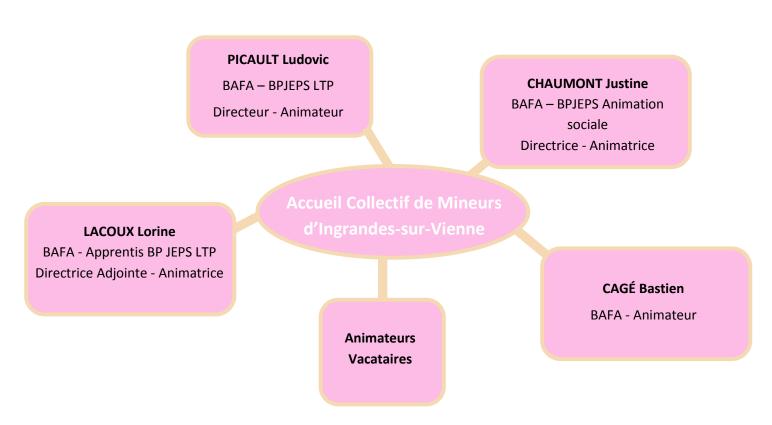
Il travaille en équipe et doit faire preuve d'une responsabilité maximale et est soumis au respect du secret professionnel.

LES AGENTS TECHNIQUES:

Un agent s'occupe de la préparation du refectoire, du réchauffement des plats pour le repas et du service du repas.

Une société de néttoyage entretien les locaux de l'Accueil de Loisirs, elle procéde au nettoyage des batîments, elle s'occupe de toutes les tâches ménagères.

Organigramme



LES MOYENS DE COMMUNICATIONS



Sur le site de la Mairie de Dangé Saint Romain, propose une rubrique pour les accueils de loisirs du territoire de l'ex communauté de communes les Portes du Poitou.

Vous pourrez y trouver le projet éducatif et pédagogique de la structure, les brochures des vacances, les documents pour une nouvelle inscription au centre ainsi que le lien pour inscrire vos enfants.

(http://www.dangesaintromain.fr/)

СОМРТЕ FACEBOOK

facebook



Alsh Ingrandes Sur Vienne (Accueil de Loisirs Ingrandes)

L'accueil de loisirs a un compte Facebook qui relate les évènements, les sorties, les différentes activités passée, les infos...

Il est également possible de nous contacter par ce réseau social.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Les orientations pédagogiques répondent à un constat et servent à exprimer les intentions de l'équipe d'animations et de direction. Elles ont été réfléchies et définies en groupe par l'ensemble de l'équipe et devront être déclinées en actions opérationnelles en y mettant les moyens nécessaires. Elles doivent servir de fil rouge à l'élaboration des animations et des activités.

Développer l'épanouissement individuel et collectif au sein de l'accueil de loisirs

Objectif spécifique	Favoriser l'autonomie de l'e	Favoriser l'autonomie de l'enfant en sécurisant ses actions		
Objectifs opérationnels	Rendre les enfants responsables en proposant des actions ludiques	Laisser le choix aux enfants		
	Utilisation du matériel pédagogique pendant les activités qui tend vers l'autonomie	Une activité par animateur, les enfants ont le choix parmi les activités proposées		
	Rangement du matériel	• L'enfant a le droit de ne rien faire, mais l'animateur essaie de donner l'envie à l'enfant de participer		
Moyens	Aider les animateurs dans le rangements des activiés	Laisser du temps libres aux enfants		
	Les enfants sont chargés de donner les informations à leur parents concernants les sorties (9-11 ans)	Organiser la salle avec différents espace (dinette, lecture, dessin)		
	Pendant le gouter et les repas, les enfants tris les déchets	Lors du temps libre les enfants ont le choix de jouer avec qui ils souhaitent		
	Création d'un planning des taches (nuages a ménage)			

Objectif spécifique	Respecter le rythme et les besoins de l'enfant			
Objectifs opérationnels	Mettre en place des repères pour l'enfant	Instaurer des temps calmes	Instaurer des temps dynamiques	Besoin de se retourver seul
	Créer un support pour les repères spatiotemporel (3-4 ans)	Isieste l'anrès-midi (3-4 ans)	Proposer des activités et jeux attractifs	
Moyens	Au moins un animateur sera référent sur le groupe	Proposition de temps calme l'après- midi : lecture, jeux calmes	1 0/	Proposer des temps libres

Objectif spécifique	Comprendre l'importance de l'environnement qui nous entoure et ce que cela implique sur notre cycle de vie		
Objectifs opérationnels	Participation des enfants aux recyclages Eviter le gaspillage		
	• Trier les déchets	Etre attentifs aux portions alimentaire à la cantine	
		• Etre attentif à l'utilisation des robinets lorsqu'ils se lavent les mains	
Moyens		Limiter le gaspillage du materiel pédagogique (feuille, peinture, gommettes)	
		Ne rien jeter sur la voie publique	

Objectif spécifique	Accompagner les enfants à prendre conscience des notions de vivre ensemble			
Objectifs opérationnels	Insister sur les notions de :			
	Respect	Entraide	Partage	Communication
	Insister sur les formules de politesses en le rapelant tout au long de la journée Prendre soin du matériel	Conseiller les enfants	3 7	Parents <> Animateurs / Animateurs <> Enfants / Enfants <> Parents / Enfants <> Enfants (donner la parole à tous en demandant aux plus timides un sujet qui les intéressent)
Moyens	Ecouter les autres (je prend la parole et je laisse la parole à)	Un plus grand se met avec un plus petit afin de mixer les groupes	idées, choix	Prendre en compte les informations des parents afin de les retransmettre à l'équipe
	Mise en place de règle de vie (rappel si nécessaire)	Aider les enfants si besoin	un jouet pour ensuite qu'il préte le jouet à un autre	Insister sur la communication non violante

Objectifs opérationnels	Accompagner l'enfant à trouver ca place dans un groupe			
Objectif opérationnels	Valorisation de l'enfant	Solliciter l'enfant dans le projet	Faire participer les enfants aux temps de groupe	Ecouter l'avis des enfants
	• Exposer leurs activités manuelles	Proposer des animations	• Proposer des grands jeux en mélangeant les différentes tranches d'âges	Proposer des activités manuelle et des projets
•	Laisser la possibilité aux enfants d'emmener leur activités réaliser chez eux	Faire participer l'enfant Proposer aux enfants de jouer ensemble		
	Mettre en place les idées des enfants			

Objectif spécifique	Susciter la curiosité de l'enfant et développer le sens de la créativité			
Objectifs opérationnels	Permettre à l'enfant d'imaginer et de créer son temps de loisirs		Proposer différents aménagements dans la salle	
	Création de décor Laisser les enfants jouer seuls afin qu'ils créer leur propres règles et leur univers	lle territoire qui nous entoure	Faire des jeux qui déploient leur imaginaire et leur inventivité	Proposer différents espaces afin que chacun puisse se retrouver
		Proposer et organiser des sorties	Proposer des animations qui sucite leur questionnement et qui permet de leur transmettre notre savoir	Créer plusieurs espaces : activités, dinette, jeu, lecture (3-6 ans)

Objectif spécifique	Sensibiliser les enfants aux notions de discrimination et handicap	
Objectifs opérationnels	Activités et jeux adaptés à chacun Accepter tout les enfants	
	Adapter nos techniques d'animations (jeux, activités manuelles, sports)	Employer un animateur supplémentaire pour s'occuper de l'enfant en difficulter
Moyens		Création d'une frise du temps
		Création boite de jeux sensoriels

Objectif spécifique	Developper la notion de diversité culturelle
Objectif opérationnel	Découvrir différentes cultures
	Proposer des thèmes
Moyens	Partager ses connaissances
	Créer des temps de discussion / débat

Objectif spécifique	Favoriser les échanges inter-centre
Objectif opérationnels	Rencontrer les enfants de d'autres centres
Moyens	Création du projet Visite des autres structure du territoire

Ils sont retravaillés à chaque réunion de préparation avec l'équipe d'animation.

EVALUATION ET FORMATION

Nous ne sommes pas en milieu scolaire, l'évaluation n'est pas faite pour vous noter mais elle est là pour permettre d'évoluer dans son parcours, pour vous aider à évaluer et à comprendre les erreurs de chacun. C'est une évaluation formative qu'il faut prendre comme un outil de dialogue, d'écoute et de motivation.

Formation de l'équipe

La directrice et la directrice adjointe ont un rôle formateur auprès des animateurs qu'ils encadrent.

Deux réunions sont mises en place (mardi après-midi) pour la période des mercredis une pour trouver le thème, préparer les activités et une autre réunion pour préparer le grand jeu prévu à chaque fin de période (dernier mercredi avant les vacances).

Pour une équipe solidaire, chaque animateur peut solliciter de l'aide auprès de chacun (horaire, fonctionnement, prise en charge des enfants...). Le travail d'équipe, la communication et l'entraide entre les différents membres de l'équipe ont une grande importance en animation car ils permettent une meilleure organisation des différents temps de la journée.

Malgré tout, ils doivent trouver leur place au sein de l'équipe et auprès des enfants. Chacun a le même rôle, qu'il soit stagiaire ou non.

Evaluation auprès des enfants

L'évaluation des jeunes permet de savoir si les objectifs pédagogiques ont été atteints et si les actions mises en place ont été concluantes.

Il est difficile de savoir si les objectifs sont atteints, mais nous pouvons dégager quelques critères.

Les enfants seront capables de :

- Utiliser le matériel pédagogique en évitant le gaspillage, en toute sécurité, de le ranger avec ou sans aide de l'animateur
- Trier les déchets dans les différentes poubelles mises à disposition
- Choisir son activité
- Choisir avec qui il veut jouer
- Être poli tout au long de la journée
- Respecter le matériel, la nature, les autres en les écoutants
- Appliquer les règles de vie
- Aider un autre enfant, savoir partager le matériel, ses connaissances
- Accepter les différences
- Communiquer dans la non-violence
- Avoir de l'imagination

L'écoute et l'observation sont de bons indicateurs (comportement des jeunes par exemple) pour savoir si l'activité a plu aux enfants ou non.